

Alençon, le 11/09/2018,

Objet : Information à l'attention des parents des élèves de 5^{ème} inscrits en Classe à Horaires Aménagés Théâtre

Madame, Monsieur,

Les cours de théâtre commencent la semaine prochaine et je tenais à vous donner quelques informations utiles pour le bon déroulement de cette année.

Au niveau du **matériel** nécessaire pour les cours de théâtre, il est demandé à votre enfant d'avoir un porte-vues 60 pages pour les cours pratiques et un cahier 24x32 de 192 pages à grands carreaux pour le travail théorique : le matériel de l'an dernier doit être réutilisé.

Les cours auront lieu chaque semaine suivant deux créneaux horaires :

- **Le mardi matin au Conservatoire** avec M. Laurent Cottel, professeur d'art dramatique du Conservatoire.

En fonction du groupe dans lequel se trouve votre enfant (information communiquée prochainement aux élèves), les cours s'organiseront selon le tableau suivant, sachant que le premier cours aura lieu le **mardi 18 septembre** prochain (les groupes seront alternés au second trimestre) :

Groupe 1 (14 élèves des collèges Racine et Louise Michel)	Groupe 2 (14 élèves des collèges Racine et Louise Michel)
8 h 15 à 10h Atelier de pratique théâtrale	10h15 à 12h Atelier de pratique théâtrale

Remarques :

Les élèves seront pris en charge à l'aller et au retour par un assistant d'éducation et ils se déplaceront soit en bus Alto, soit grâce au minibus du collège qui sera mis à disposition.

Les élèves du groupe 1 doivent se trouver à 7h55 sous le préau pour un départ ponctuel.

Si vous préférez accompagner votre enfant directement ou si vous l'autorisez à se déplacer seul, vous devez nous le signaler par écrit dans le carnet de correspondance.

Le comportement de l'élève devra être exemplaire à la fois durant le trajet, durant les cours, les éventuelles pauses et dans les locaux du Conservatoire ou de l'auditorium. L'élève devra être en possession de son carnet de correspondance et en cas de manquement au règlement intérieur du collège, il sera sanctionné. Le Principal du collège sera immédiatement informé et prendra les mesures nécessaires.

Rappel : L'inscription de votre enfant au Conservatoire est obligatoire (un dossier vous a été remis en juin) et engendre des frais d'adhésion trimestriels qui sont indiqués sur la plaquette d'informations (à l'accueil du Conservatoire). Vous devrez donc vous acquitter du montant indiqué directement auprès du Conservatoire.

• **Le jeudi midi, de 13h20 à 14h45, au collège Racine en salle 130 (salle de réunion) pour des exercices pratiques ou en salle 205 (pour des activités plus théoriques).**

Le travail mené dans le cadre des cours de théâtre fera l'objet d'une évaluation régulière avec l'attribution d'une note globale qui sera prise en compte dans la moyenne trimestrielle.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, votre enfant assistera à :

- 3 spectacles sur le temps scolaire :

- « **La chambre désaccordée** », le mardi 09/10/18 à 10h au Théâtre d'Alençon
- « **Littéral** », le mardi 27/11/18 à 14h au Théâtre d'Alençon
- « **Josette** », le mardi 30/04/19 à 10h au Théâtre d'Alençon

- 2 spectacles hors temps scolaire :

- « **Les Ogres** », le vendredi 28/09/18 à 21h30 au Théâtre d'Alençon
- « **Ben et Luc** », le jeudi 11/10/18 à 20h30 au Théâtre d'Alençon

La somme de 32.50 euros correspondant à ces cinq spectacles est à régler **au plus tard pour le jeudi 20 septembre prochain** (en espèces ou par chèque à l'ordre de la Scène nationale 61) afin que la réservation puisse être validée par les services de billetterie du théâtre. Merci de me faire parvenir cette somme **sous enveloppe** avec le nom de votre enfant dès que possible.

Remarque : Pour les spectacles en soirée, le rendez-vous est fixé 20 minutes avant le spectacle devant le théâtre d'Alençon. Dès la fin du spectacle, vous pouvez récupérer vos enfants devant le théâtre.

Enfin, sachez que je me tiens à votre disposition pour toute question ou tout renseignement complémentaire et je vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre coopération à ce dispositif.

Bien cordialement, **M. Descharles**

Merci de prendre connaissance de ces deux coupons et de les signer.

Je, soussigné(e) M. ou Mme, parent de l'élève en classe de 5^{ème} C confirme l'inscription de mon fils/ma fille en Classe à Horaires Aménagés Théâtre pour l'année scolaire 2018/2019 et l'autorise à se rendre à pied ou en bus (accompagné par un assistant d'éducation) chaque mardi matin au conservatoire. Je l'autorise également à se déplacer à pied ou en bus à la Scène nationale 61 pour assister aux différents spectacles sur temps scolaire, accompagné de son professeur.

Date et signature des parents :

AUTORISATION PARENTALE DE DIFFUSION DE PHOTOS OU VIDEOS

Je soussigné(e), représentant légal de, donne l'autorisation de diffuser les photos ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités de la classe Théâtre sur le site Internet du collège Racine (www.etab.ac-caen.fr/racine-alencon), sur le blog du CDI (<http://cdi-racine.blogspot.com>) ou sur tout autre support lié à la promotion du dispositif de la classe Théâtre.

Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2018.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos ou vidéos respecteront l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date et signature précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé, bon pour accord » :